



Extrait du OIEau

<http://ma-riviere.mobi/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/autorite-du-bassin-du-niger-l>

Autorité du Bassin du Niger : L'aboutissement de la "Vision Partagée"

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : 2008

OIEau

En 2003, la Banque Mondiale et l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) faisaient appel à l'Office International de l'Eau (OIEau), afin de mener à bien un Audit visant à proposer des réformes institutionnelles et organisationnelles de l'Autorité.

Différentes réunions des instances de l'Autorité du Bassin Niger (ABN) ont confirmé la volonté des neuf Etats Membres (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, Tchad) de faire de cette organisation un outil de coopération régionale et de développement économique.

Ainsi, une "Vision claire et partagée" du Bassin du Niger a été élaborée, afin de créer un "environnement propice" à la coopération et de préparer un "Plan d'Action de Développement Durable (PADD)", accepté par tous les acteurs du bassin.

La Déclaration de Paris sur "Les principes de gestion et de bonne gouvernance pour un développement durable et partagé du Bassin du Niger" a été signée en Avril 2004 par les neuf Chefs d'Etat et de Gouvernement.

L'Autorité du Bassin du Niger a reçu un financement de la Facilité Eau de l'Union Européenne en vue de la mise en œuvre d'un projet intitulé "Etablissement du Programme d'Investissement et Mise en place des Investissements".

L'OIEau est partenaire de l'ABN dans ce projet, et s'investi dans un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage notamment sur les thèmes suivants :

- * L'élaboration d'une Charte de l'Eau ;
- * La cohérence du PADD avec les processus nationaux et régionaux de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- * L'élaboration du programme d'investissement et les modalités de mise en oeuvre des projets.

Avec la formulation du PADD et l'élaboration du Programme d'Investissement pour la fin 2007 et le Sommet des Chefs d'Etat et la table ronde des bailleurs de fonds prévue début 2008, l'Autorité du Bassin du Niger pourra se prévaloir de résultats concrets et durables pour assurer l'avenir des usagers et des citoyens du bassin.